

Budget provincial 2026-2027 : des recommandations majoritairement entendues

Soulagement pour *La culture à l'école* et les sorties scolaires en milieu culturel

Mercredi 18 mars 2026 – Le Réseau Culture 360°, qui regroupe les conseils régionaux de la culture du Québec, dont le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue (CCAT), est soulagé de constater que le gouvernement du Québec renonce aux coupes envisagées dans le programme *La culture à l'école* et dans les sorties scolaires en milieu culturel, comme demandé par l'ensemble du milieu culturel. Par ailleurs, dans le contexte budgétaire actuel, le Réseau se réjouit de la bonification du financement des institutions muséales et de la consolidation du budget de la SODEC. Cependant, le Réseau constate l'absence de stratégies pour soutenir le financement privé en culture, de même que la stagnation du financement des conseils régionaux de la culture du Québec.

Préserver le lien entre les jeunes et la culture québécoise

Tel que revendiqué par le Front commun pour les arts, dont fait partie le Réseau Culture 360°, le gouvernement prévoit 119 M\$ sur 5 ans pour maintenir le financement du programme *La culture à l'école* et les sorties scolaires en milieu culturel. Rappelons que le gouvernement envisageait des coupes de 13 M\$ pour 2026-2027 et de 26,5 M\$ pour les années subséquentes.

« La diminution du financement de ces mesures qui assurent un lien significatif entre les jeunes et la culture québécoise aurait entraîné des conséquences catastrophiques sur la vitalité culturelle du Québec. Nous sommes soulagés de constater que nos préoccupations ont été entendues, d'autant plus dans un contexte socio-économique difficile. Le maintien de ces mesures phares bénéficiera tant aux jeunes qu'aux artistes et aux organismes culturels de toutes les régions », soutient Emmanuelle Hébert, co-présidente du Réseau Culture 360°.

Du financement pour la pérennité des musées

Le Réseau constate que ses revendications et celles de la Société des musées québécois (SMQ), ont été globalement entendues pour les institutions muséales. En effet, le gouvernement du Québec annonce 25 M\$ sur cinq ans pour bonifier l'enveloppe du programme Aide au fonctionnement pour les institutions muséales (PAFIM), ce qui permettra d'appuyer de nouvelles institutions muséales et d'augmenter le soutien apporté à l'ensemble des institutions, particulièrement celles en région éloignée.

Maintien de la capacité d'action de la SODEC

Le gouvernement prévoit des investissements de 30 M\$ par année pour soutenir les entreprises dans le domaine de l'audiovisuel et des investissements 21 M\$ par année pour les autres secteurs d'activités couverts par la SODEC. Ces mesures ont pour effet de consolider le budget de la SODEC et de maintenir sa capacité d'action. Le Réseau espère que ces montants se répercuteront dans toutes les régions du Québec, en cohérence avec l'objectif de la planification stratégique de la SODEC qui vise une présence plus soutenue en région.

Financement privé : beaucoup reste à faire

Le Réseau constate l'absence d'investissements pour soutenir la diversification des revenus du milieu culturel par le financement privé et la philanthropie. Le Réseau estime qu'il s'agit d'un enjeu prioritaire qui doit être davantage investi et que le gouvernement doit mettre en place des mesures qui favoriseront la consolidation et la résilience des organisations culturelles.

Un financement qui stagne pour les conseils régionaux de la culture

Le Réseau constate que le financement des conseils régionaux de la culture n'a pas été bonifié et qu'il stagne depuis 2017. Un ajustement est essentiel afin de freiner l'effritement de l'accompagnement du milieu et ainsi assurer une vitalité culturelle sur l'ensemble du territoire.

Si le milieu se réjouit du maintien de *La culture à l'école* et des investissements dans le PAFIM, peu de nouvelles mesures structurantes sont prévues pour les régions. Plusieurs efforts de concertation ont d'ailleurs été nécessaires à l'échelle nationale simplement pour maintenir les enveloppes existantes, alors que des programmes comme le PAFOR et le financement des CRC ne sont toujours pas indexés. Pour le Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue (CCAT), l'indexation du financement demeure un enjeu important pour assurer la vitalité culturelle des régions

Des recommandations majoritairement entendues

Rappelons que dans son mémoire prébudgétaire *Cinq priorités pour soutenir la vitalité de la culture dans l'ensemble des régions du Québec*, le Réseau avait formulé cinq recommandations prioritaires :

- Le maintien du financement du programme *La culture à l'école* et des sorties scolaires en milieu culturel;
- La bonification des investissements au sein des institutions muséales;
- La consolidation du financement de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC);
- Le soutien de la stratégie de financement privé développée par le Réseau;
- La bonification du financement des conseils régionaux de la culture du Québec et du Réseau Culture 360°.

À propos du Réseau Culture 360°

Le Réseau regroupe 15 conseils régionaux de la culture (CRC), des équipes comprenant près de 120 professionnel·les. La mission du Réseau Culture 360° est de concerter, de représenter et d'appuyer les CRC pour favoriser la vitalité artistique et culturelle des territoires du Québec. Il représente près de 5 000 artistes, artisan·nes, écrivain·es, organismes artistiques et culturels partout sur le territoire.

Les conseils régionaux de la culture regroupent les personnes et les organismes qui contribuent à la vitalité artistique et culturelle de leur région. Ils réalisent les mandats confiés par le milieu culturel et par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Les CRC favorisent le développement artistique et culturel régional par une concertation de leurs membres qui conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement. Ils assument un rôle-conseil auprès des différents partenaires dans le but d'assurer la défense des intérêts artistiques et culturels de leur région. Interlocuteurs privilégiés du gouvernement du Québec, les CRC interagissent avec les instances municipales et régionales pour le développement des arts et de la culture sur leur territoire.